Image not found or type unknown

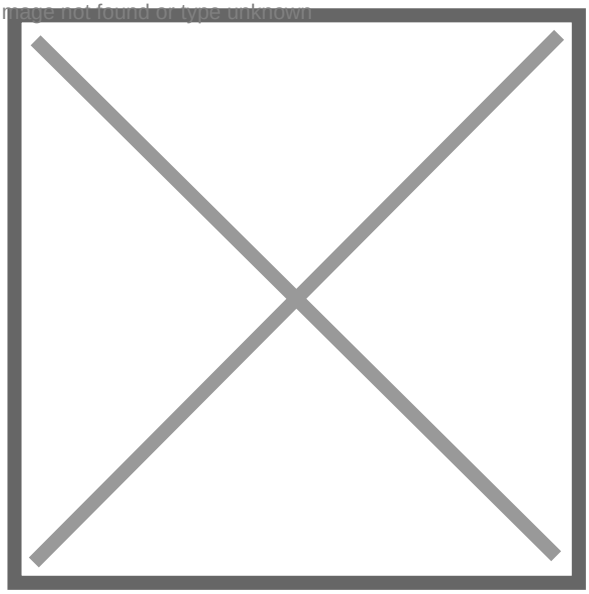

Risques juridique dans les échange commerciaux internationaux

Par **maya118**, le **22/01/2016** à **11:31**

Bonjour ;

Je prépare un mémoire de fin master2, mon thème sur "Logistique international et risques juridiques".

Ma question : esque tout risque est un juridique juridique???

dans la cadre des échanges commerciaux internationaux

Merci bps pour la réponse , qui va bps m'apporter .

Cdlt

Maya

Par **maya118**, le **22/01/2016** à **11:36**

dsl j'ai mal formuler la question
Ma question : esque tout risque est un risque juridique

Par **morobar**, le **22/01/2016** à **17:29**

Bonjour,
"esque" n'est pas du français soigné pour un étudiant en master.
Les risques sont tous juridiques dans le sens où tout sinistre débouche sur une controverse devant les tribunaux.
Les différences fondamentales en matière de logistique induisent des facteurs de risque imprévus car le droit français est très protecteur en la matière.
C'est ainsi qu'en France un commissionnaire est ducroire des sous-traitant qu'il choisit, mais pas en Allemagne où il ne répond que de son propre fait.
En matière maritime vous pouvez ne pas avoir subit de dégâts, mais être appelés à participer à l'indemnisation, aux cotés de l'armement, pour le sinistre survenus aux autres du même bateau, sous couvert de l'avarie duite commune.
Le risque majeur est de ne pas avoir retenu conventionnellement des instances d'arbitrage en cas de litige.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés